

QUATRIEME REUNION

DU COMITE DE PILOTAGE DU JUMELAGE

Conformément aux dispositions du contrat de Jumelage, le Comité de Pilotage a tenu sa quatrième réunion le mercredi 15 février 2012 à 11 heures. Monsieur Jaouad HAMRI, Directeur de l'Office des Changes, organisme bénéficiaire, a ouvert la séance devant les membres des Institutions impliquées dans la gestion du projet à savoir le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et la Banque de France.

En introduction de la séance, le Directeur de l'Office des Changes a d'abord rappelé toute l'importance de ce comité à mi-parcours du jumelage en dressant un rapide bilan de l'état d'avancement du projet mettant en avant d'une part que toutes les activités inscrites au contrat de jumelage ont démarré et que d'autre part la plupart des activités programmées à Rabat sont à un stade avancé dont trois seront achevées très prochainement : 1- réaliser une analyse fonctionnelle de la mise en place d'un serveur de métadonnées et une étude technique de conception de l'architecture informatique, 2- assurer un support méthodologique à la réalisation d'une enquête sur les flux et la position extérieure des investissements directs, 3- élaborer une méthode permettant d'anticiper les valeurs par une estimation appropriée des ventes en consignation. Il a également rappelé que les visites d'études dans les pays de l'Union Européenne, trois missions (France, Belgique et Royaume-Uni) et une formation à Eurostat ont déjà permis de riches transferts de compétences au profit des cadres de l'Office des Changes. Par ailleurs, il a constaté qu'il restait encore un grand nombre de missions à réaliser concernant des activités clés du jumelage à savoir notamment : - la mise en œuvre d'enquêtes sur les services et tout particulièrement les transports, - l'élaboration du manuel interne de procédures qui revêt une importance capitale notamment dans le cadre de la réorganisation en cours de l'Office des Changes. Enfin, il a souligné la qualité des échanges de savoir faire entre les experts de l'Etat membre et ceux de l'Etat bénéficiaire et l'excellente ambiance dans laquelle se déroulent les missions.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont porté essentiellement sur l'examen du rapport intérimaire trimestriel et sur celui du compte rendu financier établis selon les règles du manuel du Jumelage de la Commission Européenne.

Les deux chefs du projet, marocain et français, ont confirmé le maintien à un niveau élevé du déroulement des activités programmées et réalisées au cours du quatrième trimestre du Jumelage (du 27 octobre 2011 au 26 janvier 2012). Ils ont précisé qu'à mi-parcours du jumelage, la majeure partie des activités basculait vers des réalisations concrètes qui s'appuieront dans la mesure du possible sur des groupes de travail fonctionnant en mode projet afin de faciliter tant leur appropriation par l'Office des Changes que leur poursuite dans la période post-jumelage à partir de 2013. Par ailleurs, il a été rappelé que si l'objectif de certaines activités devait être atteint avec un nombre de jours de mission inférieur à celui inscrit au contrat, un redéploiement des économies réalisées pouvait être envisagé, d'un commun accord avec les institutions partenaires, pour répondre aux attentes de l'Office des Changes.

Le Conseiller résident du jumelage a présenté, pour sa part, les parties du rapport intérimaire trimestriel concernant les activités menées au cours du quatrième trimestre par rapport à celles prévues au contrat, et a par ailleurs exposé au Comité le calendrier des activités programmées au titre du cinquième trimestre 2011 (27 janvier – 26 avril 2012) qui atteste que le jumelage poursuit son rythme de croisière.

Par ailleurs, le rapport financier a fait l'objet d'une présentation globale des dépenses engagées au quatrième trimestre qui sont en hausse par rapport à celles observées au troisième trimestre confirmant ainsi l'augmentation du nombre des missions réalisées d'un trimestre sur l'autre.

Enfin, le Comité de Pilotage a décidé de fixer la date de la cinquième réunion au mardi 15 mai 2012 à 10 heures.